CEFORAS

Formation accessible à partir de 15ansavecun passage

d'examen dès 17 ans et demi !



POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

1/ Se former dans la durée

PHASE 1 : FORMATION INITIALE

1) Code de la route obtenue
2) Apprentissage de minimum obligatoire de 20heures de conduite en école

PHASE 2 : CONDUITE ACCOMPAGNÉE

1) Un rendez-vous préalable : 2h

Une phase de conduite d'un an minimum sur au moins1000 km,encompagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs

2) Un rendez-vous pédagogique de 3h au cours de la phase de conduite

Retour en phase de conduite pour 3000 km en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs

3) Un rendez-vous pédagogiques de 3h à la fin de la phase de conduite

2/ Augmenter ses chances de réussite

74% de taux de réussite contre 55% pour la filière B traditionnelle
La conduite accompagnée garantie une meilleure sécurité

3/ Les avantages

ASSURANCE	PERMIS PROBATOIRE	MOINS D'ACCIDENTS

LES ACCOMPAGNATEURS DOIVENT

-être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
-obtenirl'accord del'assureur
-ne pas avoir de condamnation pour certains délits(alcool, stupéfiants…) -être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite
-participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation

BON À SAVOIR